



Contexte météorologique

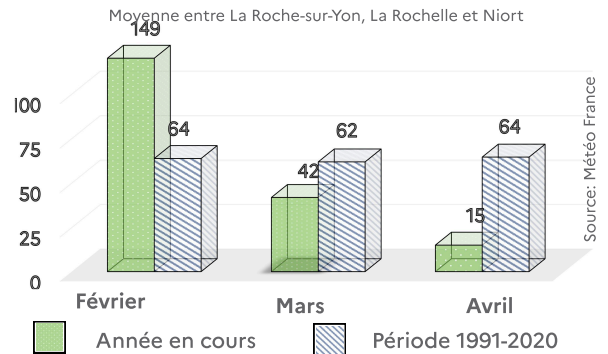


Précipitations très excédentaires en janvier et février. Déficit plutôt marqué en mars et très marqué en avril.



Températures au dessus des moyennes de saison.

Pluviométrie des 3 derniers mois (mm)



Cours d'eau et nappes

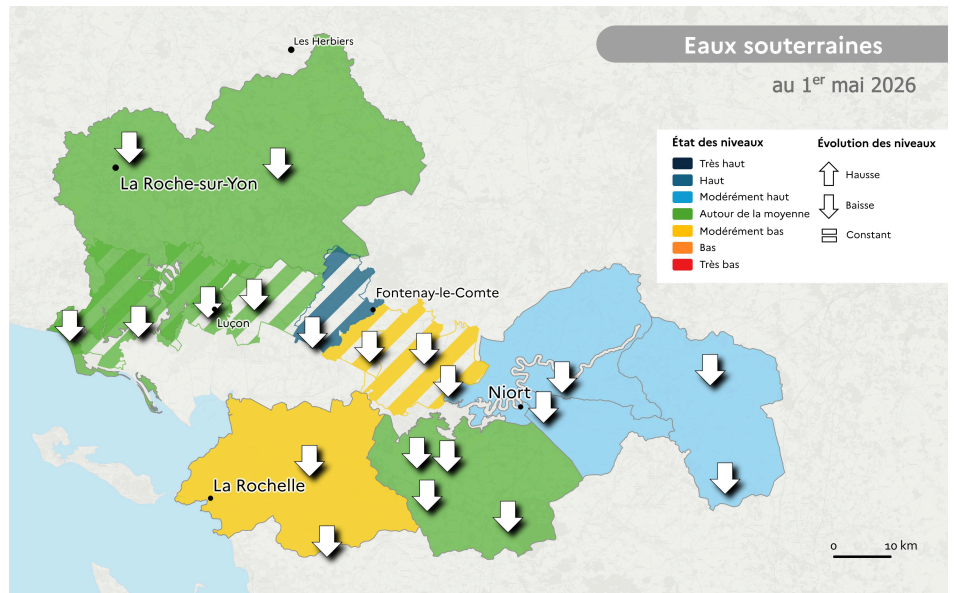


Les nappes peuvent atteindre en cette fin de mois la quinquennale sèche. En Deux-Sèvres la situation est plus favorable.



Les niveaux continuent de baisser très nettement sur l'ensemble du territoire.

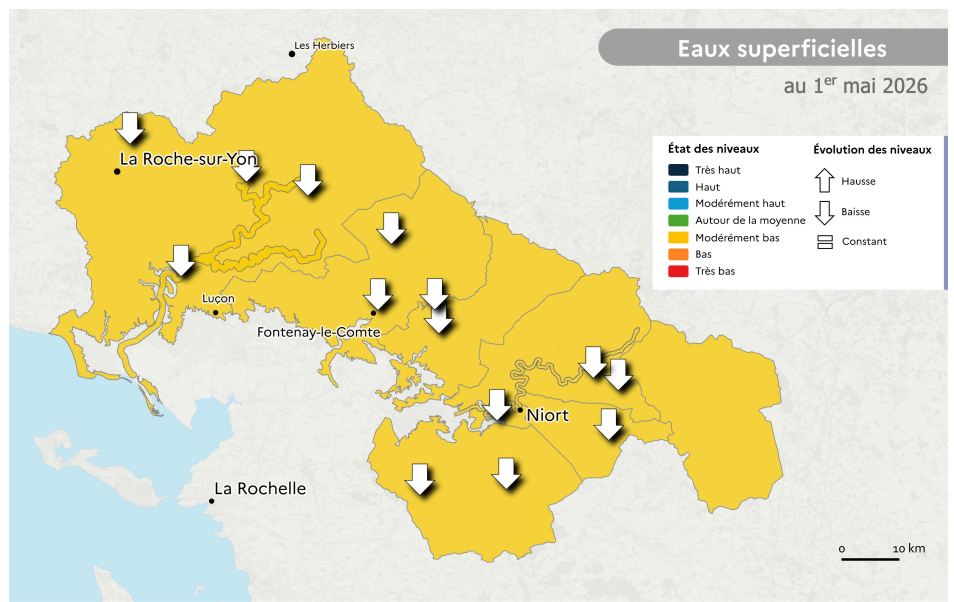
Les nappes et les cours d'eau du territoire sont très réactifs, leur vidange ou remplissage sont donc très corrélés aux précipitations.



Les très faibles pluies et la chute des apports de nappe entraînent une chute généralisée des débits. Ceux-ci atteignent la quinquennale sèche sur la plupart du territoire.



ATTENTION : Les niveaux sont calculés avec des piézomètres influencés par des prélèvements. Un niveau haut ne signifie pas nécessairement un bon état.





Zone humide

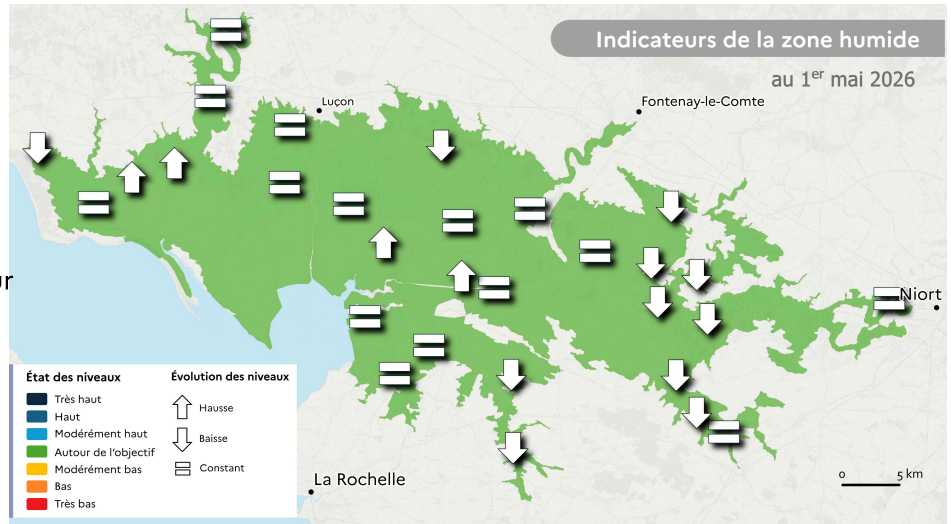


Niveaux moyens proches des fuseaux.

Les niveaux sont globalement constant sur le mois avec quelques baisses prévues par les fuseaux de gestion.



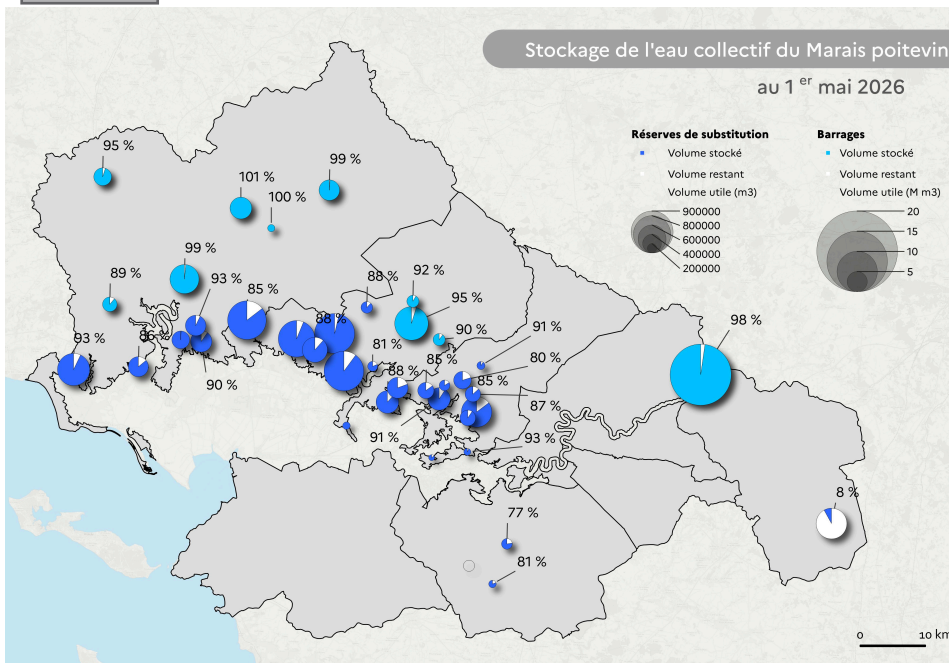
Les contrats de marais et règlements d'eau définissent des cotes plafond et plancher pour une gestion optimale des niveaux d'eau.



Sources : SIEMP, EPMP, SMLB, SMVSA, CD85, IIBSN, SYRIMA, UMM / Conception et réalisation : EPMP, mai 2026



État des stockages collectifs



Sources : SIEMP, EPMP, SMVSA, SMLB, Rives Et Eau, CDOF 78, Topo IGN, OpenStreetMap / Conception et réalisation : EPMP, mai 2026



Irrigation

Les volumes stockés à date sont de l'ordre de 85%, les usages agricoles ont débuté.



Eau potable

Les barrages sont proches des niveaux maximum de remplissage sur l'ensemble du territoire.



Éléments de méthodologie

Pour classifier les états des eaux superficielles et souterraines, l'EPMP s'est appuyé sur la méthodologie de calcul utilisée par le BRGM (IPS) pour l'analyse des niveaux de nappes souterraines, en y apportant certaines adaptations. Le niveau est considéré comme constant si l'écart entre le début et la fin de mois correspond à moins de 5 % de l'écart moyen annuel entre les hautes et les basses eaux (ex : si les hautes eaux sont en moyenne 10 m au dessus des basses eaux, l'écart doit être de plus de 50 cm pour être dit significatif). **La quasi-totalité des piézomètres sont influencés, les moyennes sont donc représentatives de la situation depuis le début de l'irrigation (1980) mais pas de l'état "naturel" de la masse d'eau.**

Pour la zone humide, l'état des niveaux est évalué à partir des fuseaux de gestion des contrats de marais et règlements d'eau. L'analyse évalue si les niveaux observés sont proches des cotes objectifs (+/- 10 cm).



Informations niveau d'eau:
siemp.epmp-marais-poitevin.fr
www.epmp-marais-poitevin.fr



Informations sécheresse :
vigieau.gouv.fr